CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN

Commission des dynamiques territoriales

- 231 Lutte contre les pollutions

Propositions financières Budget Primitif 2015

Rapport nº CD/2015/44

Service Chef de file:

Direction agriculture, espace rural et environnement - Service administration générale **Service(s) associé(s) :**

Résumé :

Les crédits consacrés à cet axe d'intervention aident les collectivités à répondre aux exigences réglementaires en matière de gestion des déchets.

La lutte contre l'effet de serre comprend une dotation pour soutenir les collectivités et associations engagées dans cette action.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions			
Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2015	
PDT	Pôle Développement des Territoires	146 655,00	
PDT	Direction de l'Agriculture, de l'Espace Rural et de l'Environnement	77 500,00	
PAT	Direction de l'Immobilier et des moyens généraux	600,00	
	TOTAL	224 755,00	

2311 - Gestion des déchets

Crédits proposés au BP 2015 : 77 500 €

19 000 € de crédits de subventions sont prévus pour les EPCI pour la modernisation des déchèteries et 27 000 € pour subventionner les associations dans la prévention et la gestion des déchets.

15 000 € sont inscrits pour mener une étude pour le plan de prévention de gestion des déchets issus des chantiers du BTP et 16 500 € pour financer des investissements dans les collèges pour favoriser la prévention des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

2312 - Lutte contre l'effet de serre

Crédits proposés au BP 2015 : 147 255 €

Il est proposé de consacrer 146 655 € au soutien à l'Association pour la Surveillance et l'étude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA), ces principales missions consistant notamment à mesurer la pollution industrielle et mettre en place des procédures d'alerte. 600 € sont inscrits pour l'enregistrement des certificats d'économie d'énergie.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :			
Code	Libellé Mode d'action	Projet Budget Primitif 2015	
2311	Gestion de déchets	77 500,00	
2312	Lutte contre la pollution de l'air - effet de serre	147 255,00	
	TOTAL	224 755,00	

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2015 dans l'axe d'intervention 231 - Lutte contre les pollutions.

Strasbourg, le 10/04/15

Le Président,

Frédéric BIERRY